



Les trois quarts des actifs franciliens changent de commune pour aller travailler

En Ile-de-France, 26 % des actifs seulement travaillent et résident dans la même commune ou le même arrondissement parisien contre 37 % en province. Cette part est de un sur deux pour les Parisiens, qui bénéficient de fortes concentrations d'emplois en cœur d'agglomération. Les hommes, les jeunes, les cadres travaillent plus fréquemment que les autres dans une commune différente de leur lieu de résidence. En 2013, la région capitale est toujours attractive pour les actifs de province : il y a cinq fois plus de « navetteurs » entrants en Ile-de-France que de sortants.

Yann Caenen, Camille Fauret, Corinne Martinez, Brigitte Tizi

En 2013, 5,3 millions de Franciliens occupent un emploi. Parmi eux, trois sur quatre changent de commune - ou d'arrondissement pour Paris - pour se rendre à leur travail : ce sont des navetteurs (*Source et définitions*). Depuis 2008, le nombre de navetteurs franciliens est stable. En moyenne, les Franciliens résident à 23 km de leur lieu de travail, soit 8 km de moins que les résidents du reste de la France (*figure 1*). En revanche, à cause des embouteillages et de l'usage plus répandu des transports en commun en Ile-de-France qu'en province, le temps de déplacement entre le domicile et le lieu de travail est en moyenne plus long. En cinq ans, les navettes domicile-travail entre l'Ile-de-France et les autres régions se sont accrues : + 10 % pour les flux entrants et + 23 % pour les flux sortants.

Cinq fois plus d'actifs entrants en Ile-de-France que de sortants

En 2013, 74 000 Franciliens sortent de la région pour aller travailler, soit 1,4 % des actifs occupés de la région, quand 356 000 provinciaux entrent pour travailler en Ile-de-France. Ce déséquilibre des flux d'actifs avec les autres régions s'explique en grande partie par l'abondance d'emplois en Ile-de-France.

Ceux qui viennent travailler dans la région sont majoritairement des hommes. Ils travaillent le plus souvent dans le nord et le cœur de la région. Plus d'un entrant sur trois habite la nouvelle région des Hauts-de-France, et plus particulièrement dans l'Oise ; plus proche géographiquement de Paris, c'est la première région de résidence des entrants, devant le Centre-Val de Loire et la Normandie.

Les Franciliens qui franchissent les limites de la région pour se rendre à leur travail vivent le plus souvent à Paris et en grande couronne. Lorsqu'ils résident dans la capitale, ils se dirigent principalement vers les grandes villes du Bassin parisien (Beauvais, Compiègne, Reims, Orléans...). Quand ils viennent

de grande couronne, ils travaillent davantage aux franges de la région, à proximité de leur lieu d'habitation.

Les hommes sont également majoritaires parmi les actifs sortants. Les cadres franciliens représentent 29 % de la population active occupée, mais 42 % des sortants. Cependant, le nombre de cadres entrants est trois fois supérieur à celui des cadres sortants.

Des déplacements souvent effectués en transports en commun

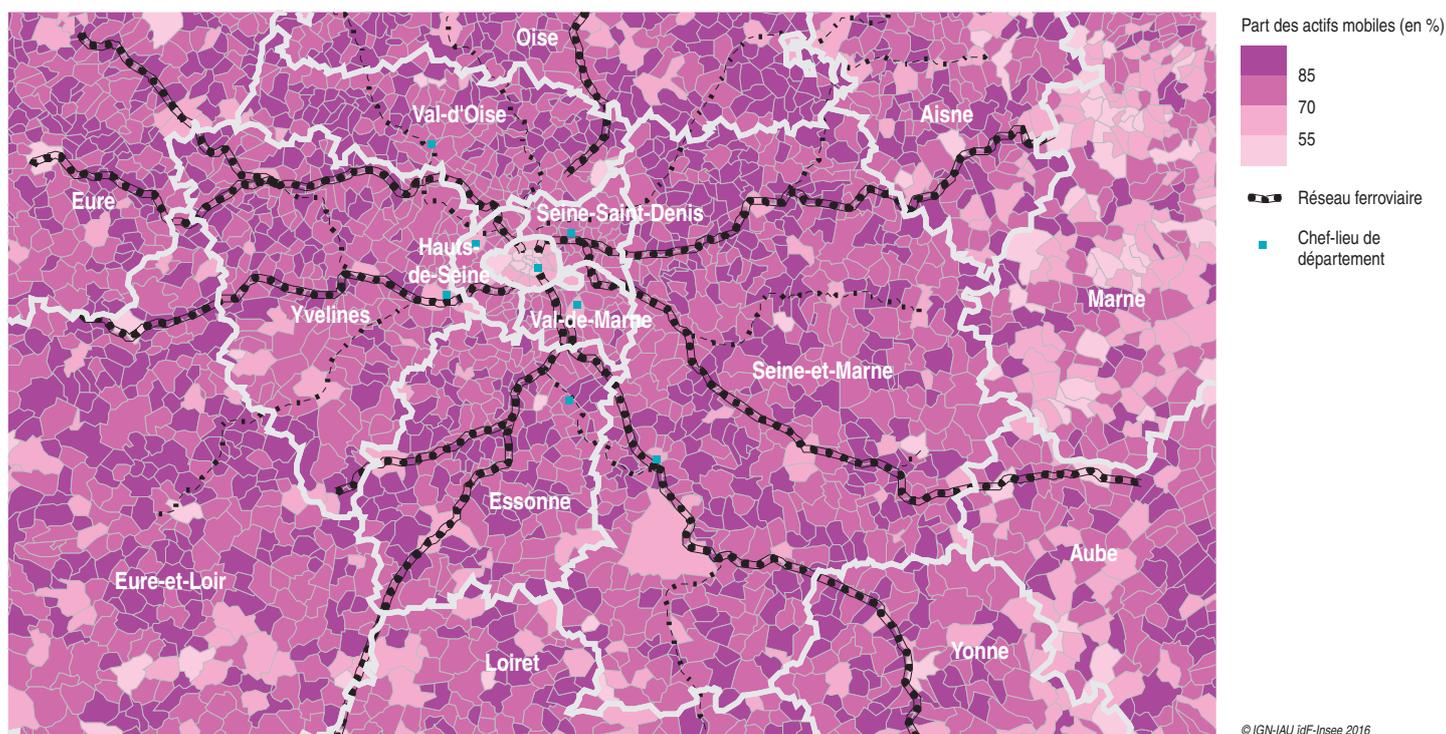
Quittant plus souvent leur commune que les provinciaux, les Franciliens changent aussi plus souvent de département pour aller travailler. La moitié d'entre eux sont dans ce cas contre seulement un provincial sur dix. Cela s'explique par la taille réduite des départements du centre de la région, la densité du tissu urbain aux franges départementales et un réseau de transport très dense et très maillé.

1 Un quart des Franciliens travaillent dans leur commune ou leur arrondissement de résidence

En %	Ile-de-France	Province
Part des actifs stables	25,7	37,0
Part des cadres stables	20,4	33,0
Part des déplacements en transport en commun	43,2	7,2
Évolution des navetteurs entre 2008 et 2013	+ 1,2	+ 0,3
Flux d'entrants en Ile-de-France en 2013	356 000	-
Évolution des entrants en Ile-de-France entre 2008 et 2013	+ 10	-
Flux de sortants de l'Ile-de-France en 2013	74 000	-
Évolution des sortants entre 2008 et 2013	+ 23	-
Distance parcourue moyenne (en km)	23,4	31,5

Source : Insee, recensement de la population 2013

2 La moitié des Parisiens ne sortent pas de leur arrondissement de résidence pour se rendre à leur travail



Source : Insee, recensement de la population 2013

Quatre Franciliens sur dix utilisent les transports en commun pour aller travailler (7 % en province). Ce mode de déplacement est largement privilégié par les actifs de Paris et, dans une moindre mesure, par ceux de petite couronne. En revanche, les habitants de grande couronne ont davantage recours à leur voiture pour se déplacer, en particulier ceux de Seine-et-Marne, qui vivent dans des territoires plus excentrés et qui sont moins bien desservis par le réseau ferré francilien. Entre 2008 et 2013, l'usage des transports en commun est stable dans la région.

Un Parisien sur deux travaille dans son arrondissement

Un quart des Franciliens travaillent dans leur commune de résidence : ce sont des actifs stables (figure 2). Les actifs franciliens sont même 4 % à travailler sur leur lieu de résidence principale.

À Paris, un actif occupé sur deux reste travailler dans son arrondissement de résidence : cela s'explique par la forte densité des emplois (1 790 700 emplois pour 1 095 000 actifs résidents). Les cadres parisiens sont trois fois plus stables que ceux des autres départements franciliens (36 % contre 13 %).

Qu'elles aient des enfants ou pas, les femmes travaillent plus souvent à proximité de leur domicile que les hommes (28 % contre 24 % de stables). La bi-activité au sein des couples entraîne une plus grande mobilité, aussi bien pour les femmes que pour les hommes en comparaison avec les autres ménages ou les couples au sein desquels un seul conjoint est actif. La mobilité décroît avec l'âge. En Ile-de-France, les actifs les plus âgés sont plus stables que les jeunes, sans doute car ils ont davantage

Source et définitions

L'étude porte sur les déplacements domicile-travail des actifs occupés franciliens de 15 à 64 ans à partir du **recensement de la population 2013** (exploitation complémentaire).

Ces actifs sont répartis en deux catégories : les **stables** qui vivent et travaillent dans la même commune ou le même arrondissement parisien, et les **navetteurs** qui vivent et travaillent dans des communes ou arrondissements différents.

Le recensement de la population ne permet pas de savoir si ces déplacements sont quotidiens ou pas.

Les distances entre le domicile et le lieu de travail sont calculées à partir des distances routières fournies par le **distancier Métric** de l'Insee. Elles ont donc un caractère théorique, car les trajets ne se font pas forcément en voiture et certains critères ne sont pas pris en compte dans la modélisation (recherche d'une place de parking, feux rouges...). Elles permettent cependant de comparer les territoires entre eux.

fait le choix de minimiser leurs déplacements entre leurs lieux de vie et de travail. Dans une région où les prix de l'immobilier sont très élevés, ils ont aussi probablement plus souvent les moyens financiers de se loger au cœur de l'agglomération, plus près de leur lieu de travail. Les chefs d'entreprise font partie des catégories socioprofessionnelles les plus stables devant les employés (respectivement 49 % et 31 %). En effet, il leur est souvent plus facile de travailler à proximité ou sur leur lieu de résidence. ■

Insee Ile-de-France
1 rue Stephenson
78188 Saint-Quentin-en-Yvelines cedex

Directrice de la publication :
Marie-Christine Parent
Rédactrice en chef :
Christèle Rannou-Heim

Crédits photos :
Phovoir
ISSN 2426-1262
© Insee 2016

Pour en savoir plus

- Coudène M., Levy D., « De plus en plus de personnes travaillent en dehors de leur commune de résidence », *Insee Première* n° 1605, juin 2016.
- Zilloniz S., « Les temps de déplacement entre domicile et travail - Des disparités selon l'organisation des horaires de travail », *Dares Analyses* n° 81, novembre 2015.
- Calvier C., Jacquesson F., « En Ile-de-France, l'usage de la voiture pour aller travailler diminue », *Insee Analyses Ile-de-France* n° 11, janvier 2015.
- James N., « Déplacements domicile-travail : l'attraction francilienne sur les actifs des départements limitrophes se confirme », *Insee Ile-de-France à la page* n° 379, janvier 2012.

